DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRETE

POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION AU NIVEAU DU CARREFOUR RUE ROVEL-RUE DE L'ORME-RUE DE LA CROIX DE MISSION DURANT DES TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET LES RESEAUX SECS

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Région du Grand Est,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : A compter du lundi 20 mai 2019 et jusqu'à la fin des travaux sur les réseaux d'assainissement et les réseaux secs,

- **la circulation sera interdite au niveau du carrefour rue Rovel / rue de l'Orme / rue de la Croix de Mission.**

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire et des déviations seront mis en place par les services techniques et l'entreprise. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 9 mai 2019

Le Maire,

David VALENCE